



**Auvergne
Rhône-Alpes**
Énergie Environnement



POWERITY
Interreg Europe



European Union
European Regional
Development Fund

Précarité énergétique et énergies renouvelables en Auvergne-Rhône-Alpes

Action Pilote Tiers-investissement citoyens dans les ENR chez les ménages précaires

Journée du RAPPEL - 24 novembre 2022



**Auvergne
Rhône-Alpes**
Énergie Environnement

Avec le soutien de :

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Les enjeux du projet POWERTY

- Programme Interreg Europe 2014-2020
=> Relever les défis propres à chaque région pour améliorer la qualité de vie des habitants et participer à la TE
- 6 pays partenaires – Chef de file : agence de l'énergie d'Andalousie (AEA)
- Durée : 01/08/2019 – 31/07/2023
1^{ère} phase – 3 ans : élaboration du plan d'action
2^{ème} phase – 1 an : mise en œuvre
- Proposer de nouvelles technologies, des financements adaptés, un nouveau cadre réglementaire, de nouvelles façons d'impliquer les publics précaires



Les résultats de l'analyse SWOT

Atouts

- Le prix des ENR qui diminue et qui est moins cher en coût global
- Soutien politique
- Acteurs locaux présents et impliqués
- Des projets et expérimentations qui émergent

Faiblesses

- Cible difficile à impliquer
- Public non propriétaire de son logement
- Coût d'investissement et reste à charge trop élevé
- Certaines techno. restent complexes

Opportunités

- Des aides à la rénovation énergétique : combiner rénovation et ENR
- Tiers investissement par des sociétés coopératives
- Préoccupation croissante pour le changement climatique, qui a alimenté la recherche et l'innovation technologique
- Implication des bailleurs sociaux, travailleurs sociaux et associations

Menaces

- Pas de modèle pour installer des ENR pour les précaires
- Population dispersée en zone rurale
- Modification régulière des exigences techniques et financières relatives aux ENR
- Contrôle de la qualité des installations insuffisant
- Peu d'appui à la prise en main si nécessaire

Bonnes pratiques françaises



Tiers investissement
citoyen dans le solaire
thermique



Fonds Air Bois
et bonus préca
grande région
grenobloise



Réseau de chauffage urbain
de l'agglomération
grenobloise, les ENR
abordables pour tous



AEELA,
Accélérateur
d'économies
d'énergie pour le
logement des
agriculteurs



Bâtiment autonome
pour les citoyens
(ABC) 62
logements sociaux



L'éco-prêt à
taux zéro pour
encourager les
ENR



Le chèque énergie, une
aide automatique pour
les ménages vulnérables



"Habiter Mieux sérénité" pour
accompagner les ménages vers
la sortie de la précarité
énergétique.



Les CEE
Précarité



Sol Solidaire,
l'autoconso
collective en
logements sociaux

Bonnes pratiques intéressantes chez nos voisins



- Quantum **Energía Verde** (Espagne) a développé une solution de financement "**Alquiler Quantico**", basée sur **la location d'installations d'énergie renouvelable** sans investissement initial permettant à chacun d'accéder plus facilement aux bénéfices de l'auto-consommation sans avoir à réaliser un investissement initial et propose un contrat sur 20 ans pendant lesquels l'entretien de l'installation est garanti : couvrant les réparations et l'exploitation. Plus d'info : <https://www.quantumenergia.es>

Bonnes pratiques intéressantes chez nos voisins



- ECOO (Espagne) : Une **entreprise d'insertion de panneaux solaires** dont les employés sont des personnes en risque d'exclusion. Les ENR ont un potentiel de création d'emplois plus élevé que les combustibles fossiles, et les emplois sont décentralisés dans le sens où chaque territoire doit disposer d'installateurs qualifiés, d'auditeurs énergétiques, etc. Ceci convient à l'insertion des groupes vulnérables sur le marché de l'emploi. Cette bonne pratique devrait inspirer les décideurs régionaux à la recherche de programmes de requalification.
- Plan stratégique de lutte contre la **pauvreté énergétique des personnes âgées** en Andalousie (Espagne) : Un « SMIC énergie » pour lutter contre la précarité énergétique des personnes âgées

Pilote Powerty - principe

Le fonds d'investissement citoyen comme outil de développement des EnR pour les ménages à faibles revenus

- Objectif : tester la mise en place d'un contrat type ESCO entre les sociétés citoyennes et les ménages vulnérables

- 2 Territoires pilotes :
rural (Portes du Vercors)
et urbain (Grand Lyon)



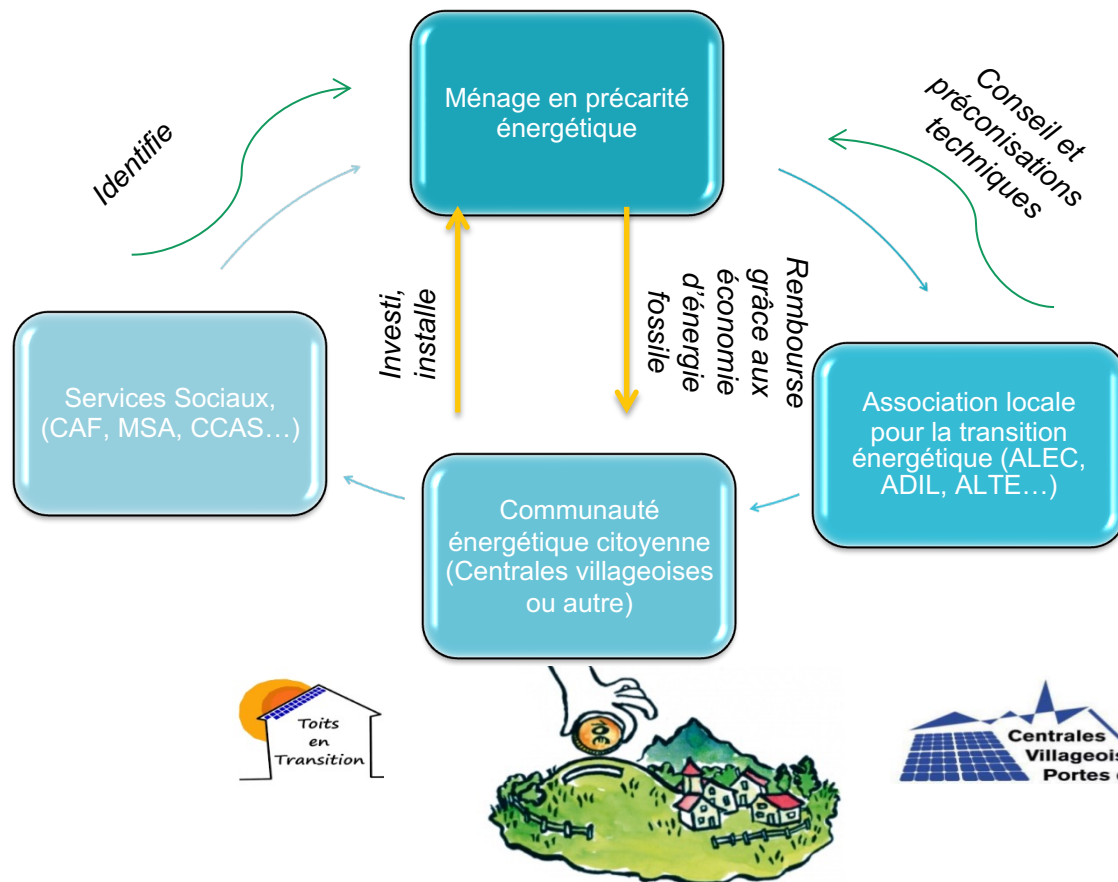
Photo : les plus beaux villages de France



Photo : Dominique Perraud Architecte

- Contenu :
 - ✓ Étude juridique et financière
 - ✓ Visites d'une 100aine de logements
 - ✓ Portage de l'investissement par CEC

Pilote Powerty - principe



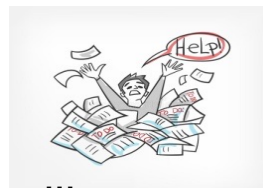
Levée de la barrière financière :

- Les citoyens sont des investisseurs patients (5 à 10 ans)
- Ils ont de l'épargne (plus de 400 milliards d'euros)

En quête de sens, ils veulent privilégier : l'économie locale (74%), l'innovation (69%) les projets d'intérêt général (65%) et la transparence (71%)

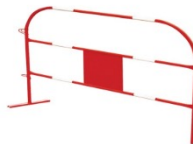
Levée de la barrière administrative :

- La CEC gère les relations artisans
- Elle mobilise les aides et étudie les meilleurs possibilités



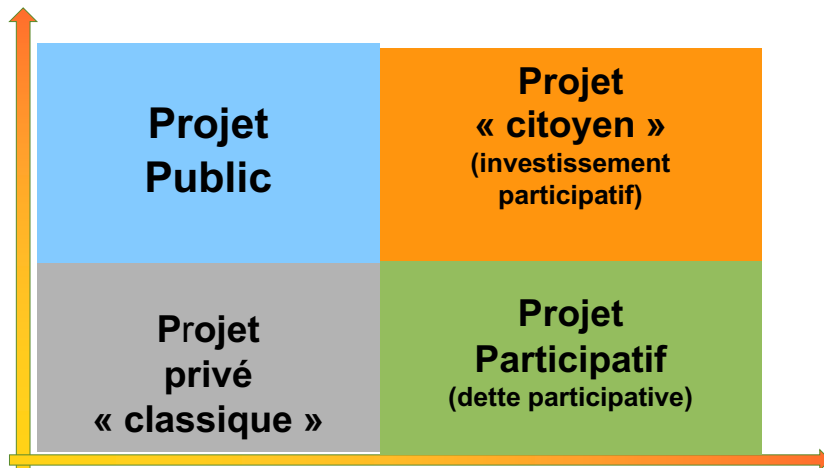
Levée de la barrière technique :

- Les travaux sont identifiés et validés par l'ALEC



Les Communautés énergétiques citoyennes, Kesako?

+
Pour tous



■ Projet 100 % privé

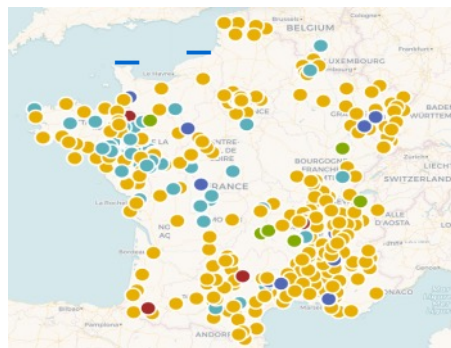
■ Projet avec maîtrise et financement public

■ Projet avec financement local mais sans accès à la gouvernance

■ Projet avec gouvernance et investissement local (public + citoyen)

Projet d'intérêt territorial

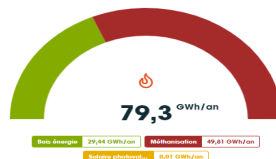
Projet participatif et citoyen



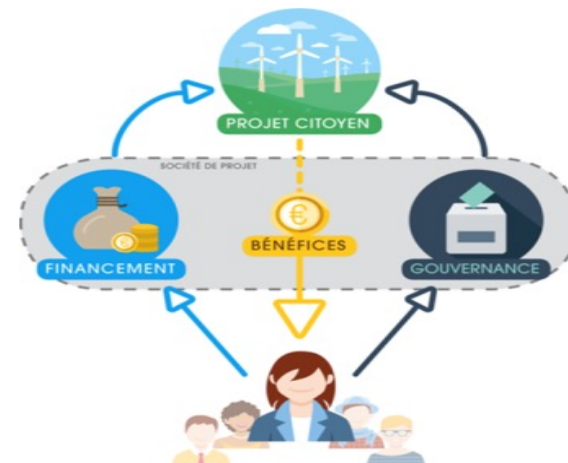
Électricité 93,2% Chaleur 6,8%



Équivalent à la consommation électrique hors chauffage et eau chaude sanitaire de
924 304 personnes
Sur la base de 1172 kWh d'électricité par personne et par an



Équivalent à la consommation en chauffage de
17 598 personnes
Sur la base de 4,5 MWh de chaleur par personne et par an



Action Pilote Powerty - principe et périmètre

L'action pilote vise à créer un cadre pour que les communautés énergétiques citoyennes investissent dans les équipements de production d'ENR au bénéfice des ménages modestes.



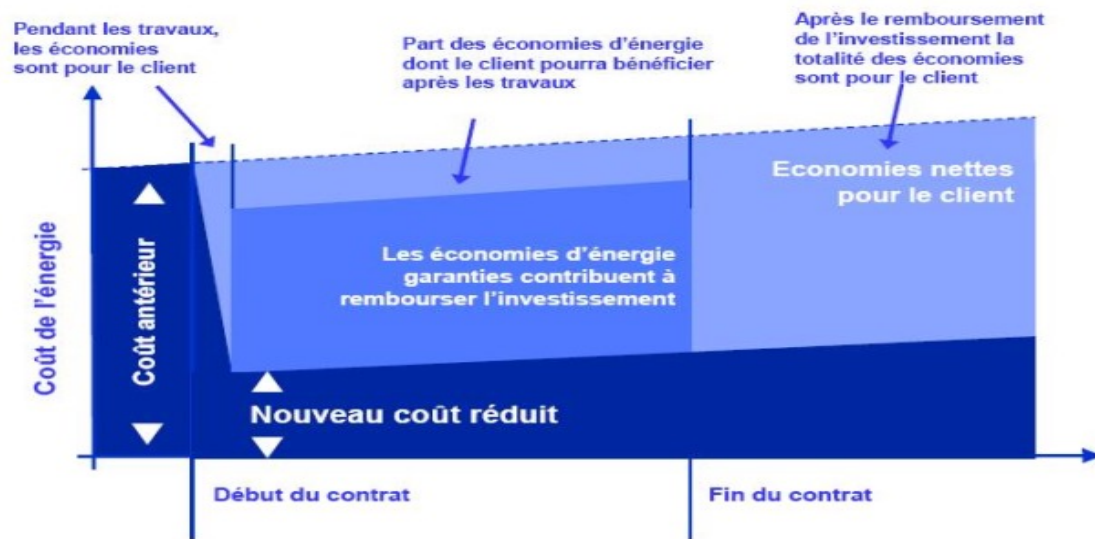
- La Communauté énergétique investit dans un équipement (chaudière bois, CESI, Poêle...) chez un/des ménage/s modeste/s
- L'énergie produite profite directement au ménage
- Le ménage « rembourse » l'investissement grâce à loyer calculé sur la base des économies d'énergie
- Au bout d'un laps de temps suffisant pour rembourser l'investissement (5 à 10 ans) l'équipement

=

Au final le ménage précaire bénéficie d'un équipement ENR gratuitement (par rapport à son état initial)

Action Pilote Powerty principe et périmètre

Le fonds d'investissement citoyen comme outil de développement des EnR pour les ménages à faibles revenus



Principe du mécanisme de « tiers financement » (source : CDC, 2010)

Possible si la durée de remboursement est suffisante pour dégager des bénéfices

Les collectifs citoyens = des investisseurs patients qui cherchent à donner un sens à leur épargne sur leur territoire.

Questions : assurantielles, mobilisation du financement bancaire, propriété, mobilisation des aides aux ENR...

- **Le partage des responsabilités entre la CEC investisseuse et le ménage bénéficiaire** : Plusieurs solutions existent qui permettent ou imposent à la CEC de laisser le fonctionnement de l'équipement au bénéficiaire. Pour le bois, il est préférable que la CEC garde le contrôle afin de ne pas dégrader l'équipement.
- **Le risque de non-paiement des remboursements** : C'est une contrainte forte compte tenu de la cible précaire, et c'est une nécessité qu'ils remboursent pour que la CEC puisse investir ailleurs (revolving fund).
- **Requalification en crédit-bail** : La loi française réserve aux banques la possibilité de proposer des solutions de leasing. Une CEC ne peut donc pas proposer du leasing en prenant une marge. Il doit offrir ces services à coût zéro... Pourtant pas d'offre bancaire!

- **Rentable en quelques années grâce aux subventions existantes en France** : Ma prime Renov', Fonds Chaleur... D'autant plus vrai que les énergies fossiles et l'électricité se renchérissent
- **Etude du circuit des subventions en fonction de l'aide et du statut de l'investissement** (la CEC peut être mandatée par le bénéficiaire).
- **Conception d'un tableau d'investissement (business plan)**



Limites et freins

- Pas de pansement sur une jambe de bois : il faut embarquer la rénovation thermique mais les CEC ne peuvent pas (encore) !!
- CEC mandataire MPR : risque de phobie administrative
- Garantie bancaire contre risque d'impayé (surtout en MI)
- Partage du risque dans les phases de développement
- Gestion bénévole vs. Obligation de service
- Offre aux PO pas aux locataires